

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
[1999-09-57](#)[Item](#)[Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 21 novembre 1896](#)

## Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 21 novembre 1896

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation1 p. (383r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 21 novembre 1896,  
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN  
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46512>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [21 novembre 1896](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

# Description

RésuméAnnonce l'envoi de 3 chèques : de 300 F à Jules Pascaly ; de 7,50 F à Fumouze frères ; de 39,90 F aux Grands magasins du Louvre.

NotesLa fin de la lettre n'a pas été copiée.

SupportDeux lettres copiées sur le recto d'un même folio.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Fumouze frères](#)
- [Grands magasins du Louvre](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

33  
32

Nîmes 21 novembre  
1896

14 rue Bourdaloue  
Nîmes ( Gard )

Messieurs Oppoz, Guiard et Cie

J'ai l'honneur de vous accuser  
réception de votre lettre du 1<sup>er</sup> et  
de vous remercier, à nouveau,  
des renseignements que vous  
m'avez fournis.

Heuillez prendre note que  
j'envoie aujourd'hui les trois  
chèques suivants auquel je  
vais faire le faire son accès.

- N° D 49750, valeur 300 francs  
à l'ordre de M. Pascazy, Paris;
- N° D 49751, valeur 3<sup>5</sup> francs à l'ordre  
de MM. Dumouy frères, Paris;
- N° D 49752, valeur 39<sup>5</sup> francs à

Nîmes 21 novembre 1896

14 rue Bourdaloue  
Nîmes ( Gard )

Messieurs Dumouy frères,

J'ai l'honneur de vous accuser  
bonne réception des objets que  
vous m'avez adressés le 1<sup>er</sup> et  
de vous transmettre ci-joint  
en un chèque n° D 49751 -  
valeur 7<sup>5</sup> francs sur M. Oppoz,  
Guillard et Cie, Paris - le solde  
de mon débit chez vous.

Agitez je vous prie,  
Messieurs, l'assurance de  
toute ma considération

Marie Godin